

**MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE****N° 31/2026****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-six et le onze juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Absente excusée : Madame Jade BELLANGER

Convocation et affichage : 03/07/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Thibaut CHARLOT

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un montant de 400.00 € est inscrit au budget 2026 et que seules les associations ayant fait une demande en due forme auprès de la Mairie peuvent bénéficier d'une subvention.

**Le Conseil décide, d'attribuer aux associations les sommes se répartissant ainsi qu'il suit :
à l'unanimité :**

Centre de secours Noyers/Jabron	100,00 €
ADMR de la Vallée	100,00 €
Association Les P'tits loups de la Vallée	60.00 €

par 5 voix pour et une abstention :

Groupeement des Lieutenant de Louveterie 04	50.00 €
---	---------

TOTAL 310.00 €

Disponible pour d'autres demandes : 90.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 13 juillet 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Thibaut CHARLOT

